

**ASSEMBLEE BOURGEOISIALE DU MERCREDI 25 MAI 2011 A 19.30 HEURES  
A LA GRANDE SALLE DU SERVICE DU FEU**

---

**Présidence** : M. Pierre-Alain **CLEMENT**, Syndic

**Présents** : 59 bourgeoises et bourgeois  
dont 2 Conseillers communaux bourgeois  
et 1 Conseiller communal non bourgeois

**Excusés** : Pour le Conseil communal

Mme Antoinette **DE WECK**  
M. Thierry **STEIERT**

Pour les membres des Commissions bourgeoises

M. André **SCHOENENWEID**

Pour les bourgeoises et bourgeois

Mmes Giuliana **AEBISCHER**  
Elisabeth **AEBY-Schönenweid**  
Isabelle **JOYE BOIVIN**  
Anne-Marie **JUNGO**  
Alicia **KOCH**  
Simone **SCHORDERET**

MM. Denis **BOIVIN**  
Dominique **DE BUMAN**  
Louis **JUNGO**  
Harold A. **KOCH**  
Jérémie **KOCH**  
Jonas **KOCH**  
Christian **MORARD**  
Victor **TOMASONE**  
Claude **SCHORDERET**  
Jean-Pierre **WOLHAUSER**

Pour la presse

M. Antoine **RÜF** (La Liberté)  
Mme Mireille **ROTZETTER** (Freiburger Nachrichten)

**Scrutateurs** : MM. Michaël **ZURKINDEN**  
Bernard **BAERISWYL**

**Secrétaire** : M. Gérard **AEBY**

## ORDRE DU JOUR

- 1.0 Procès-verbal de l'assemblée bourgeoisiale du 15 décembre 2010
- 2.0 Comptes des Institutions bourgeoisiales et rapport de gestion de l'exercice 2010
- 3.0 Election des membres de la Commission vérificatrice des comptes pour la législature 2011-2016
- 4.0 Délégation de compétence pour la législature 2011-2016
- 5.0 Divers

o o o

M. le Président ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux bourgeoises et bourgeois présents.

*"Permettez-moi, puisque nous commençons une nouvelle législature depuis quelques semaines, de saluer les membres du Conseil bourgeois qui apprennent peut-être ce soir qu'ils en font partie officiellement, soit MM. Giorgio Aronna, Franz Baeriswyl, Claudéric Egger, Elias Moussa, Dimitri Sudan et Benoît Rey, sous la direction de M. Jean Bourgknecht, Vice-Syndic, nouveau Directeur des Affaires bourgeoisiales. Ce qui me permet également de saluer officiellement notre ancien collègue, Charles de Reyff, qui fonctionne encore comme Président de la Commission de bâtisse du Home bourgeois et que je remercie, non seulement du travail qu'il accomplit encore, mais du travail qu'il a accompli durant la précédente législature pour le bien de la Bourgeoisie. De me réjouir donc de l'accueillir ce soir, de me réjouir également du nouveau poste de travail qu'il a acquis auprès de l'Etat et lui souhaiter évidemment tout le bien que l'on peut souhaiter lorsqu'un de nos collègues retrouve après ces péripéties législatives et électorales, un nouveau poste de travail. Bonne chance, bon vent et encore merci Charles du travail que tu as accompli pour la Bourgeoisie".*

M. le Président salue également de manière complémentaire tous les membres des Commissions bourgeoisiales en les assurant qu'il n'y a pas de grande révolution dans le cadre des Commissions bourgeoisiales. Seule manque encore une personne dans la Commission du Home.

Il constate que l'assemblée a été régulièrement convoquée par courrier personnel remis à domicile, ainsi que le prévoit la loi, et par publication dans la Feuille Officielle du Canton de Fribourg no 18 du 6 mai 2011, de même que par affichage au pilier public.

Le secrétariat de l'assemblée bourgeoisiale est, selon la loi du 25 septembre 1980 sur les Communes, assuré par le Secrétaire communal. Pour des raisons pratiques, le Chef de Service de la Bourgeoisie fonctionne comme secrétaire de l'assemblée. Le procès-verbal est contresigné par la Secrétaire de Ville.

L'assemblée approuve cette procédure.

M. le Président informe les personnes présentes que l'assemblée est enregistrée afin qu'il n'y ait aucune erreur dans le procès-verbal.

Il demande également à l'assemblée si elle a des remarques à formuler quant à l'ordre du jour proposé.

L'assemblée approuve cet ordre du jour.

1.0 **Procès-verbal de l'assemblée bourgeoisiale du 15 décembre 2010**

Par gain de temps, le résumé du procès-verbal n'est plus lu séance tenante. Le procès-verbal détaillé reste cependant à disposition des bourgeoises et bourgeois sur le bureau et peut également être consulté à l'administration bourgeoisiale, ainsi que sur le site internet de la Ville de Fribourg. Il est approuvé à l'unanimité par l'assemblée.

2.0 **Comptes des Institutions bourgeoisiales et rapport de gestion de l'exercice 2010**

M. le Président donne la parole à M. Jean Bourgknecht, Vice-Syndic, Président des Commissions bourgeoisiales, pour une présentation générale des comptes des Institutions bourgeoisiales et du rapport de gestion de l'exercice 2010.

**M. Jean Bourgknecht :**

*« Monsieur le Syndic-Président,  
Mesdames les Combourgeoises et Combourgeois,  
Mesdames et Messieurs,  
Madame et Monsieur les représentants de la presse,*

*J'ai le plaisir de vous présenter effectivement l'entrée en matière des comptes 2010 des Institutions bourgeoisiales et d'émettre quelques commentaires généraux avant de passer ces comptes en détail, fondation par fondation.*

*Je vous rappelle aussi en ce début d'assemblée, l'existence du rapport de gestion que vous avez reçu à l'entrée et qui comporte aussi toute une série d'informations détaillées sur la vie de la Bourgeoisie. Ce sont des informations des plus intéressantes et je vous encourage vivement à le lire.*

*Comme vous le savez, j'ai effectivement repris la direction de la Bourgeoisie le 16 avril dernier et je vous demande d'ores et déjà de faire preuve d'indulgence à mon égard si je ne pouvais répondre de manière détaillée à l'une ou l'autre question que vous auriez sur ces comptes 2010.*

*Vous le voyez ici, même si les comptes 2010, excepté la Fondation Moosbrugger et la Caisse des Scholarques qui seront présentées séparément, même si ces comptes se soldent par un bénéfice de l'ordre de Fr. 290'000.00, ce bénéfice est moins important que prévu puisque comme vous le voyez, le budget prévoyait un bénéfice d'un peu plus de Fr. 543'000.00.*

*Les commentaires généraux que je vais faire en parcourant ce tableau vont vous permettre de comprendre les raisons de ce bénéfice un peu plus bas que budgété. Le traditionnel tableau qui vous est présenté chaque année et que vous trouvez d'ailleurs à la page 45 du message, est en fait un récapitulatif des dépenses et recettes selon les différents domaines d'activités de la Bourgeoisie. Ces diverses activités se soldent, c'est le total numéro 1, par un bénéfice de Fr. 466'361.75.*

*En ce qui concerne le premier poste, les forêts, le déficit budgété était de Fr. 155'525.00 ce qui correspondait à peu près à la moyenne de ces dernières années. Le déficit, plus important que prévu, s'explique par le fait que notre équipe forestière a travaillé de manière importante dans la Vallée du Gottéron jusqu'en décembre 2009 dans le cadre d'un projet de sylviculture piloté par l'Etat.*

*La conséquence de ce travail s'est ressentie dans les comptes 2010 car il y a eu, en 2009, en raison de ce travail dans la Vallée du Gottéron, moins de préparation de bois destiné à la vente, bois qui aurait été vendu en 2010. Quant à la grande partie du bois préparé en 2010, il n'a été vendu qu'en 2011.*

*En ce qui concerne les vignes et la cave, les résultats sont moins bons par rapport aux prévisions budgétaires. Vous savez que ces postes dépendent beaucoup de la météo et des récoltes, deux données de base qui présentent évidemment un caractère imprévisible. En 2010, si la récolte a été excellente au niveau de la qualité, la quantité a par contre été fortement inférieure aux attentes. En effet, pour des raisons climatiques, en raison notamment d'un mois de juin pluvieux et frais, la grandeur des baies a été inférieure à la norme. Bref, l'année 2010 restera résumée par l'expression "Quantité modeste, qualité céleste".*

*Dernière remarque en ce qui concerne les bâtiments locatifs, le solde positif est nettement inférieur à celui de ces dernières années, en raison de la location de Fr. 28'000.00 par mois que nous devons payer à la Maison St-Joseph à Matran qui vous le savez accueille le Home des Bonnesfontaines durant les travaux de rénovation dudit Home.*

*Quant aux autres domaines d'activités, les résultats sont conformes à ceux de ces années passées ainsi qu'aux prévisions budgétaires. Ils n'amènent dès lors aucun commentaire particulier si ce n'est à titre d'information en ce qui concerne Bourguillon, nous avons constitué un fonds de restauration en 2010 et que ce fonds de restauration pour la Chapelle a été doté, par la Bourgeoisie, d'un montant de Fr. 50'000.00 en 2010.*

*Il s'agissait-là des remarques concernant les différents domaines d'activités de la Bourgeoisie jusqu'au total numéro 1 du tableau récapitulatif.*

*J'en arrive maintenant à la deuxième partie du tableau qui montre les dépenses particulières et les divers. La plupart des dépenses qui figurent dans la colonne de gauche sont des dépenses que l'on retrouve d'année en année, je ne vais dès lors pas les commenter. Je m'arrêterai simplement sur les pertes et profits, donc le poste "Particularités des pertes et profits" avec deux montants importants des produits de Fr. 1'745'925.20 et des charges de Fr. 1'646'021.95.*

*Dans les produits figurent en particulier trois montants importants, une vente au Groupe E d'un terrain de 11'627 m<sup>2</sup> situé à la Fenetta à Matran, d'un montant de l'ordre d'environ Fr. 850'000.00. Il s'agit en fait de la moitié du prix de vente. L'autre moitié a été versée en 2011 et se retrouvera donc dans les comptes 2011. Les deux autres montants correspondent à des prélèvements sur réserves et de fonds de rénovation. Ainsi, un montant de Fr. 612'000.00 concerne la rénovation de la façade arrière de l'immeuble du Pont-Muré 14. Il s'agit de l'immeuble qui se trouve à côté du Gothard où se trouve la lunetterie. L'autre montant de Fr. 69'885.00 concerne l'assainissement du bâtiment et la rénovation d'une salle de bain à Bertigny.*

*Dans les charges, on retrouve ces deux montants qui ont été affectés aux fonds d'amortissement bâtiments locatifs et domaines. Ce qui signifie en d'autres termes que ces investissements ont été réactivés au bilan et entièrement amortis au bouclage des comptes 2010.*

*De même, dans ce poste des charges figure la contre-valeur de la vente de terrain à Matran qui a été affectée à la réserve libre.*

*Dernière remarque, au bas de la page, entre les totaux deux et totaux trois, vous le voyez, des prélèvements sur les réserves ont été effectués. Le premier prélèvement de Fr. 1'500'000.00 concerne le paiement de la quatrième et dernière tranche de la salle de spectacle et le deuxième prélèvement de Fr. 700'000.00 concerne la deuxième tranche sur trois du Site Sportif St-Léonard.*

*J'en ai terminé, M. le Syndic, avec ces quelques commentaires généraux que je souhaitais faire sur les comptes 2010.*

#### Rapport de la Commission vérificatrice des comptes

M. le Président donne la parole à M. Pierre Zwick, Président de la Commission vérificatrice des comptes, qui fait lecture à l'assemblée du rapport de la Commission vérificatrice des comptes en ces termes :

*«Monsieur le Président,  
Madame la Conseillère communale,  
Monsieur le Conseiller communal, Directeur,  
Mesdames et Messieurs les Bourgeoises et Bourgeois,*

*Conformément à la loi fribourgeoise sur les communes, applicable par analogie aux bourgeoisies, la vérification matérielle des comptes des Institutions bourgeoises n'incombe plus à notre Commission, mais à l'organe de révision que vous avez nommé.*

*Notre tâche se résume à une prise de position sur le rapport de l'organe de révision qui nous est adressé.*

*Pour l'exercice écoulé, la révision a été effectuée par la Société fiduciaire d'expertises et de révision Fiduconsult à Fribourg.*

*Les membres de notre Commission ont eu l'occasion de rencontrer les personnes chargées des travaux de révision, en présence du Directeur, du Chef de Service et du Responsable administratif de la Bourgeoisie, en date du 30 mars 2011.*

*Parvenu à l'issue de ses travaux, l'organe de révision nous a informés d'un certain nombre d'observations, de constatations et de recommandations.*

*Aucune des observations et constatations qui ont été formulées n'ont d'incidence sur le résultat de l'exercice courant.*

*Les recommandations de minime importance ont pour but d'améliorer encore la clarté des comptes et la maîtrise de la gestion financière.*

*Considérant que :*

- l'organe de révision remplit les exigences légales de qualification et d'indépendance,*
- la révision a été effectuée selon les normes de la profession,*
- l'organe de révision a rédigé un rapport daté du 31 mars 2011,*
- les observations de l'organe de révision ne mettent pas en cause l'exactitude des résultats des comptes,*

*nous avons l'honneur de proposer à votre assemblée d'approuver les comptes des différentes Institutions bourgeoises tels qu'ils viennent de vous être présentés et tels qu'ils sont résumés dans le message du Conseil communal du 12 avril 2011 ».*

M. le Président remercie M. Pierre Zwick pour sa présentation.

Il ouvre la discussion pour savoir si, dans le cadre de la discussion générale, des questions sont déjà à l'ordre du jour.

Il constate que cela n'est pas le cas et propose de passer à l'étude particulière de chaque Fondation à commencer par les comptes de la Fondation de l'Hôpital des Bourgeois qui figurent dans le message.

1. Fondation de l'Hôpital des Bourgeois

**Home bourgeoisial**

(chiffres : p. 7 et 8 du message / commentaires : p. 27 à 32 du message)

**M. Jean Bourgnecht, Vice-Syndic, Président des Commissions bourgeoisiales :** *"Ces comptes 2010 du Home se soldent par un bénéfice de Fr. 12'547.77 alors que les prévisions tablaient sur un déficit de Fr. 383'700.00. Vous trouvez les explications détaillées de ces résultats, comme vient de le dire M. le Président, dans le message aux pages 27 et suivantes. J'aimerais simplement mentionner en particulier l'augmentation de plus de Fr. 137'000.00 des taxes d'hébergement, grâce au taux d'occupation très élevé de 99.6 % ainsi qu'aux nombres de cas lourds plus nombreux que prévus. Je profite également de l'occasion, d'une part, pour remercier la Direction et le personnel du Home pour leur engagement dans une période de transition difficile et, d'autre part, de vous informer que les travaux de rénovation du Home se poursuivent normalement, tant en ce qui concerne le respect du budget que le respect des délais et que le déménagement de Matran à Fribourg, dans le Home rénové, est prévu dans la première moitié du mois de septembre".*

**M. le Président** complète cette information en rappelant à l'assemblée que, comme l'a dit M. le Vice-Syndic, les travaux de rénovation vont bon train. La Commission de bâtisse est toujours dirigée par M. Charles de Reyff, ancien Directeur. Il profite donc de le remercier ainsi que les membres de la Commission de bâtisse et de se réjouir que le déménagement tant du personnel que des personnes accueillies dans le Home, se passe dans les meilleures conditions à partir du mois de septembre de cette année.

La discussion est ouverte.

La parole n'est pas demandée.

La discussion est close.

**L'assemblée approuve à l'unanimité moins 1 abstention (récusation de M. Charles de Reyff) les comptes du Home bourgeoisial.**

## **Administration générale**

*(chiffres : p. 9 à 11 du message / commentaires : p. 33 à 47 du message)*

**M. Jean Bourgnecht, Vice-Syndic, Président des Commissions bourgeoises** : *"Je n'ai pas de commentaire particulier autre que ceux formulés dans l'entrée en matière, les différences principales entre les budgets et les comptes provenant de la situation des forêts, des vignobles et de la cave ainsi que du loyer payé pour le Home à Matran".*

La discussion est ouverte.

La parole n'est pas demandée.

Elle est close.

**L'assemblée approuve à l'unanimité moins 1 abstention les comptes de l'administration générale de la Fondation de l'Hôpital des Bourgeois.**

## 2. Fonds Pies

*(chiffres : p.12 et 13 du message / commentaires : p. 33 à 47 du message)*

**M. Jean Bourgnecht, Vice-Syndic, Président des Commissions bourgeoises** : *"Je n'ai pas de remarque particulière à propos des comptes de cette Fondation".*

La discussion est ouverte.

La parole n'est pas demandée.

La discussion est close.

**L'assemblée approuve à l'unanimité moins 1 abstention les comptes des Fonds Pies.**

## 3. Régie des Copropriétés bourgeoises

*(chiffres : p. 14 à 16 du message / commentaires : p. 33 à 47 du message)*

**M. Jean Bourgnecht, Vice-Syndic, Président des Commissions bourgeoises** : *"Pas de commentaire non plus".*

La discussion est ouverte.

La parole n'est pas demandée.

La discussion est close.

**L'assemblée approuve à l'unanimité moins 1 abstention les comptes de la Régie des Copropriétés bourgeoises.**

4. Fondation de l'Orphelinat bourgeoisial

(chiffres : p. 17 à 18 du message / commentaires : p. 48 à 49 du message)

**Foyer bourgeoisial**

**M. Jean Bourgknecht, Vice-Syndic, Président des Commissions bourgeoisiales :** *"Concernant le Foyer, je rappelle simplement que dans le budget, les comptes du Foyer sont contrôlés et approuvés par la Direction cantonale de la Santé et des Affaires sociales et que le financement est assuré par les subventions tant cantonales que fédérales. Les comptes que vous avez-là sont par ailleurs totalement conformes aux prévisions".*

La discussion est ouverte.

La parole n'est pas demandée.

La discussion est close.

**L'assemblée approuve à l'unanimité moins 1 abstention les comptes du Foyer bourgeoisial.**

**Administration générale**

(chiffres : p. 19 à 21 du message / commentaires : p. 33 à 47 du message)

**M. Jean Bourgknecht, Vice-Syndic, Président des Commissions bourgeoisiales :** *"Pas de remarque particulière".*

La discussion est ouverte.

La parole n'est pas demandée.

La discussion est close.

**L'assemblée approuve à l'unanimité moins 1 abstention les comptes de l'administration générale de la Fondation de l'Orphelinat bourgeoisial.**

5. Caisse des Scholarques

(pp. 22 et 23 du message / commentaires : p. 33 à 47 du message)

**M. Jean Bourgknecht, Vice-Syndic, Président des Commissions bourgeoisiales :** *"Trois toutes petites remarques par rapport à cette Caisse des Scholarques. J'aimerais tout d'abord rappeler son but. Elle est instituée pour favoriser les progrès de l'instruction en fournissant des subsides aux jeunes bourgeois de Fribourg qui se vouent à l'étude des sciences et des arts. Il est intéressant de noter qu'il y a toujours davantage de demandes, ce qui est en soit réjouissant, mais la conséquence est que les montants des subsides ont dû être quelque peu réduits.*

*En ce qui concerne les comptes, ces années passées, ils avaient été approuvés par le Conseil communal et uniquement présentés à l'Assemblée bourgeoisiale pour information.*

*D'après le règlement de la Caisse, les comptes devraient être approuvés par le Conseil communal et ratifiés par l'Assemblée bourgeoisiale.*

*C'est ce que l'on vous demandera ce soir, de ratifier les comptes de cette Caisse des Scholarques".*

La discussion est ouverte.

La parole n'est pas demandée, elle est donc close.

**L'assemblée ratifie les comptes de la Caisse des Scholarques à l'unanimité moins 2 abstentions.**

6. Fondation C.-J. Moosbrugger

*(chiffres : p.24 à 25 du message / commentaires : p. 33 à 47 du message)*

**M. Jean Bourgknecht, Vice-Syndic, Président des Commissions bourgeoisiales :** *"Je ferai un commentaire un peu similaire à celui de tout à l'heure en rappelant les buts de cette fondation. Elle a pour but d'allouer des subsides à des jeunes gens qui désirent faire un séjour en Angleterre pour y compléter leurs connaissances de la langue anglaise et leur formation commerciale. C'est donc un but relativement restrictif ce qui explique que, contrairement aux Scholarques, il y a relativement peu de demandes et en 2010, nous n'avons d'ailleurs eu aucune demande donc aucun subside n'a été versé".*

**M. le Président :** *"Malheureusement, les comptes de la Fondation des Scholarques et de la Fondation Moosbrugger ne sont pas en vase communiquant puisqu'ils ont chacun leur objectif particulier, raison pour laquelle actuellement la fortune relative de la Fondation Moosbrugger augmente puisqu'il n'y a pas de demande mais que les intérêts sont, vous le savez, excessivement réduits".*

La discussion est ouverte.

La parole n'est pas demandée.

La discussion est close.

**L'assemblée ratifie les comptes de la Fondation C.-J. Moosbrugger à l'unanimité moins 2 abstentions.**

### **3.0 Election des membres de la Commission vérificatrice des comptes pour la législature 2011-2016**

Présentation de l'objet par M. Pierre-Alain Clément, Syndic, Président de l'Assemblée bourgeoisiale

Conformément à la loi du 25 septembre 1980 sur les Communes, art. 10 lit o, applicable par analogie à la Bourgeoisie, il y a lieu de renouveler la Commission vérificatrice des comptes.

Les personnes actuellement en charge sont :

- M. Christophe Baeriswyl
- M. André Kohler
- M. Eric Lateltin
- M. Philippe Lehner
- M. Pierre Zwick

Tous les membres sortants se mettent à disposition pour une nouvelle période.

L'assemblée bourgeoisiale est appelée à faire d'autres propositions.

Ce n'est pas le cas.

**A main levée et à l'unanimité moins 5 abstentions, l'assemblée élit :**

- **M. Christophe Baeriswyl**
- **M. André Kohler**
- **M. Eric Lateltin**
- **M. Philippe Lehner**
- **M. Pierre Zwick**

**en qualité de membres de la Commission vérificatrice des comptes pour la législature 2011-2016.**

**M. le Président :** *"Je précise que ce n'est pas un petit travail même si, comme M. le Président de la Commission vérificatrice des comptes vient de le dire, le travail technique de contrôle, c'est la loi pour toutes les communes d'ailleurs et pour la Bourgeoisie également, doit être effectué sur le terrain par une fiduciaire. Il n'empêche que c'est un travail complémentaire que fait la Commission vérificatrice des comptes et dans ce sens-là je vous remercie Messieurs de vous mettre à disposition pour une nouvelle législature".*

### **4.0 Déléation de compétence**

M. le Président explique les grandes lignes du point 4 de l'ordre du jour et donne ensuite la parole à M. Jean Bourgknecht, Vice-Syndic, Président des Commissions bourgeoisiales, pour les explications plus précises de l'objet.

*"M. le Président a quasiment déjà tout dit. Vous trouvez également une explication sur cette proposition de délégation de compétence à la page 50 du message. Effectivement, sans vouloir relire les quelques lignes de la page 50, c'est conformément à la loi sur les Communes que nous vous proposons cette traditionnelle délégation de compétence au début de cette législature. Vous savez que toutes les transactions immobilières sont en principe soit de l'Assemblée bourgeoise pour ce qui concerne la Bourgeoisie, soit en ce qui concerne la Commune politique, de l'Assemblée communale ou du Conseil général. Certaines compétences peuvent cependant faire l'objet de délégation et, en l'occurrence, nous vous demandons de déléguer la compétence dans le but de permettre de réaliser des transactions immobilières de minime importance, si le prix ou la contre-valeur par transaction immobilière s'élève au maximum à Fr. 100'000.00. Cette délégation de compétence s'étend à la législature 2011-2016 et elle est absolument conforme à la délégation qui avait eu lieu dans la période précédente. Le montant n'a pas été augmenté".*

La discussion est ouverte.

Elle n'est pas demandée. Elle est close.

**A l'unanimité, l'assemblée accorde au Conseil communal une délégation de compétence pour un montant s'élevant au maximum à Fr. 100'000.00 par transaction immobilière pour la législature 2011-2016.**

## **5.0 Divers**

M. le Président ouvre le point 5 de l'ordre du jour en demandant à M. le Directeur s'il a des éléments particuliers à mettre en évidence dans le cadre des divers et lui donne la parole.

**M. Jean Bourgknecht, Vice-Syndic, Président des Commissions bourgeoises :** *"Je rappelle simplement ce que j'ai dit tout à l'heure que le déménagement de Matran à Fribourg pour les résidents du Home se passera dans la première quinzaine du mois de septembre. Vous aurez évidemment toutes les informations détaillées par rapport à ces rénovations dans le cadre d'une prochaine assemblée".*

La discussion est ouverte.

Elle est utilisée.

**M. Christian Feldhausen :** *"J'ai une question concernant le magasin de vin de la Rue des Alpes 14. J'ai appris que les vins de la Ville de Fribourg ne seront plus vendus dans ce local à partir d'un certain moment. Est-ce qu'un déménagement est prévu et pourriez-vous éclaircir ce point. Je trouve que c'est un avantage de vendre dans le même local les vins de la Bourgeoisie et de l'Etat".*

La discussion n'est plus demandée, elle est donc close.

**M. Jean Bourgknecht, Vice-Syndic, Président des Commissions bourgeoises :** *"Alors très brièvement, puisque effectivement je vous l'ai dit tout à l'heure, je ne suis pas encore au courant de tous les dossiers, je peux confirmer qu'il y aura prochainement une cessation de la vente, pas des vins de la Bourgeoisie mais des vins de l'Etat. L'Etat quittera cette cave pour aller vendre ses vins ailleurs. Nous allons examiner la nouvelle situation et peut-être aménager différemment les locaux ou faire d'autres propositions. Mais l'idée est bien que les vins de la Bourgeoisie soient toujours vendus à la cave de la Rue des Alpes. Par contre, l'Etat ne sera plus partenaire".*

La discussion n'est plus demandée, elle est donc close.

Avant de clore la séance, M. le Président :

- remercie les membres du Conseil communal, les Commissions bourgeoises, en rappelant que le Conseil communal a procédé à la nomination de quasiment toutes les Commissions bourgeoises. Il lui reste juste à régler un tout petit détail concernant la Commission du Home de telle sorte que le Conseil puisse communiquer auprès de l'administration de la Bourgeoisie, tous les nouveaux membres desdites Commissions. Il remercie l'administration bourgeoise, l'assistance, les scrutateurs, la presse, les bourgeoises et bourgeois de leur présence et de leur confiance
- des remerciements particuliers sont adressés à M. Kuno Meuwly, huissier, pour sa précieuse collaboration durant ces nombreuses années, lui souhaite une heureuse et paisible retraite et puisqu'il avait l'habitude d'accompagner le Syndic pour souhaiter un bon anniversaire aux centenaires, mais aussi d'aller rencontrer tous les nonagénaires de la Ville, de lui offrir trois bouteilles de Riex rouge dans un porte-bouteilles
- un huissier nous quitte un autre nous rejoint, bienvenue à M. Rolf Schaller qui a repris le rôle de M. Kuno Meuwly et qui va certainement devenir pour vous un visage familier dans le cadre des Assemblées bourgeoises
- souhaite à toutes et à tous une excellente fin de soirée et un très bon été.

L'assemblée est close à 20h15.

**LE PRESIDENT :**

P.-A. Clément  
Syndic

**LE SECRETAIRE :**

G. Aeby

**LA SECRETAIRE DE VILLE :**

C. Agustoni